



Bulletin de liaison n°12

Janvier - Février - Mars 2014

EVI *Dendre*

Editorial

Le 14 février dernier, des représentants du Service Public de Wallonie, de la province de Hainaut, des communes du bassin versant ainsi que de nombreux acteurs locaux se réunissaient à Lessines afin de signer le premier programme d'actions du Contrat de Rivière Dendre. Tout un programme...

C'est ainsi au terme de bien des vicissitudes, que le travail initié il y a 20 ans par les cellules de coordination successives, a pu être concrétisé au travers d'un programme d'actions triennal (2014-2016). Une brève présentation de celui-ci sera faite dans ce numéro.

Suite à la mise en application de la Directive européenne 2007/60/CE, relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, le Service Public de Wallonie doit se munir, pour fin de 2015, de Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI). Découvrez dans ce bulletin les différentes phases d'élaboration de ceux-ci.

Bonne lecture !

L'équipe de la cellule de coordination du CR Dendre

Publication du
Contrat
Rivière
Dendre

SOMMAIRE:

- Signature officielle du 1er programme d'actions
- Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)
- Agenda et actualités

Signature officielle du 1^{er} programme d'actions

Le 14 février dernier se tenait à Lessines, exutoire du bassin, la signature officielle du programme d'actions 2014-2016, engageant les 46 partenaires du Contrat Rivière Dendre.

Les différents intervenants, Monsieur François Ghysel - Représentant du Ministre Di Antonio, Monsieur Gérald Moortgat - Député provincial et Monsieur Jean-Pierre Denis - Président du Contrat Rivière Dendre, ont par leur discours mis en avant l'importance des différentes mesures devant être prises par chaque acteur du bassin en vue de limiter les phénomènes d'érosion, de lutter contre inondations ou encore afin d'améliorer la qualité de nos cours d'eau.

L'atteinte de ces objectifs passant par une phase importante de concertation et de sensibilisation que mènera le Contrat de rivière.

Le programme d'actions en quelques chiffres

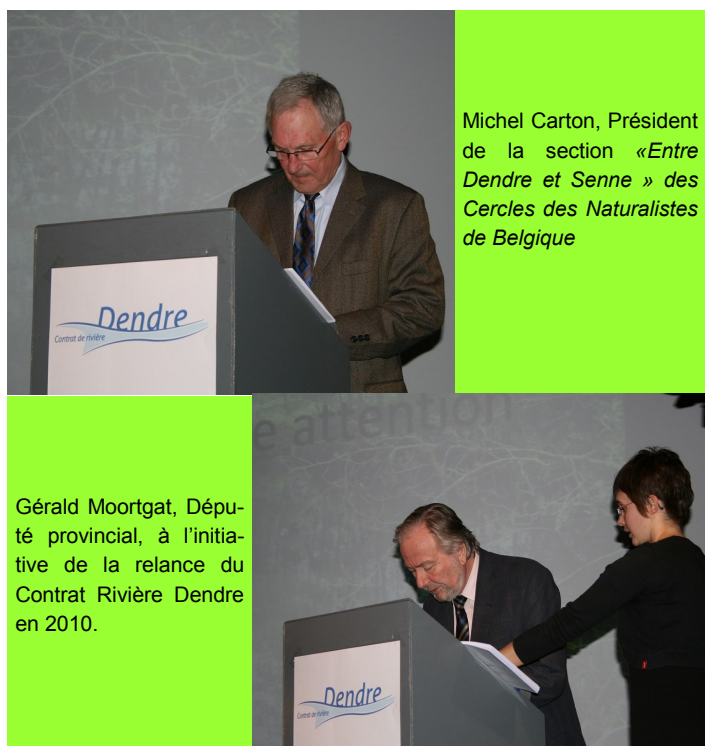
Au total 687 actions

- Réunissant pas moins de 52 maîtres d'œuvre différents ;
- 241 seront des actions concrètes de terrain (gestion, travaux, contrôle...). Parmi celles-ci, 143 permettront la résolution de 392 points noirs relevés lors de l'inventaire de terrain;
- 288 actions de sensibilisation, de communication et d'information;
- 377 de ces actions cadrent avec les objectifs de la Directive Cadre Eau (DCE) dont 44 sont relatives à la Directive Inondation.

Le détail par thématique

- Qualité de l'eau - Assainissement : 86 actions
- Qualité de l'eau - Agriculture : 55 actions
- Qualité de l'eau - Pollutions : 27 actions
- Secteur industriel : 17 actions
- Erosion des terres agricoles : 27 actions
- Problématique des inondations : 44 actions
- Gestions des milieux naturel : 97 actions
- Problématique des invasives : 41 actions
- Entretien des cours d'eau : 47 actions
- Economies d'eau : 22 actions
- Pesticides non-agricoles : 45 actions
- Propreté et déchets : 36 actions
- Tourisme et valorisation du patrimoine : 32 actions
- Information et sensibilisation : 88 actions
- Subsidés et financement : 13 actions
- Autre (inventaire de terrain...) : 10 actions

Par leur signature, les partenaires publics et privés s'engagent, chacun dans le domaine de ses compétences, à atteindre les objectifs fixés dans le protocole d'accord à travers les actions pour lesquelles ils sont concernés et ce, en fonction de leurs disponibilités humaines, techniques et financières.



Une évaluation de la concrétisation des actions sera menée tous les 6 mois par la cellule de coordination.

La cérémonie de signature s'est terminée par le verre de l'amitié et un lunch, préparé de main de maître par les étudiants de l'école d'hôtellerie de l'IPES à Ath.

Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI)

En 2003, le Gouvernement wallon a adopté un plan global de Prévention et de Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés, appelé Pan PLUIES. Celui-ci regroupait une trentaine d'actions couvrant de nombreux enjeux: aménagement du territoire, ralentissement du ruissellement...

En 2007, une Directive européenne Inondation (2007/60/CE) fut votée. Transposée dans le Code de l'Eau, celle-ci impose à ses membres de rédiger pour le 22 décembre 2015 des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) par district hydrographique.

Le but de ces plans est de permettre aux Etats membres de se fixer des objectifs à atteindre en matière de gestion des inondations en fonction des analyses préliminaires (carte des zones inondables et carte des risques d'inondation) et en tenant compte des coûts et des avantages.

L'élaboration des PGRI, un processus participatif.

Afin d'élaborer au mieux les PGRI, des **Comités Techniques de Sous-Bassin Hydrographique** (CTSBH) sont constitués. Ceux-ci sont composés

- du responsable PGRI du sous-bassin hydrographique;
- d'un représentant par Province ;
- d'un représentant des DGO2, DGO3, DGO4 du SPW ;
- des représentants de quelques communes portées volontaires et représentants de wateringues.

Le CTSBH a pour mission principale de coordonner les différentes initiatives prises et/ou planifiées par les acteurs du sous-bassin hydrographique en matière de gestion des inondations et de les traduire en propositions concrètes via la rédaction de **fiches projets**.

La seconde mission du CTSBH consistera en l'organisation de **Tables Rondes** (TR), regroupant les gestionnaires de cours d'eau et **tout autre acteur du bassin concerné par la problématique**.

Les objectifs alors poursuivis par les TR sont :

- L'échange d'information, la création de synergies, l'émergence de solutions;
- L'approche intégrée, solidaire et durable de la problématique inondation;
- L'inventaire le plus exhaustif possible des initiatives prises ou des mesures à planifier sur le bassin hydrographique.

Deux nouveaux outils cartographiques pour l'élaboration des PGRI

Nous connaissons depuis de nombreuses années la carte de l'aléa d'inondation, celle-ci est complétée par la carte des zones inondables et la carte des risques d'inondation.

- *La cartographie de l'aléa d'inondation* constitue un outil permettant aux autorités de prendre en compte la

composante « risque d'inondation » lors de la remise d'avis ou la délivrance de permis d'urbanisme.

- *La cartographie des zones inondables* représente le caractère inondable du sol wallon pour une probabilité donnée. Quatre scénarios de probabilités différentes sont envisagés, correspondant à 4 périodes de retour: 25, 50, 100 ans et extrême.
- *La cartographie des risques d'inondation* caractérise chacun des 4 scénarios de zones inondables par la présence ou non d'enjeux sensibles aux inondations. Ces enjeux sont d'ordre humain, économique, environnemental et/ou patrimonial.

Les PGRI en 4 phases d'élaboration

Phase 1: Information et sensibilisation

- Mise en place des CTSBH

Phase 2: Echange d'information

- Organisation des tables rondes
- Encodage des fiches projets

Phase 3: Intégration

- Priorisation des mesures par le CTSBH
- Cartographie des mesures
- Validation par le Groupe Transversal Inondation (GTI)

Phase 4: Rédaction

- Rédaction des parties communes à chaque district hydrographique
- Rédaction des parties spécifiques à chaque sous-bassin hydrographique

Les projets des PGRI seront ensuite soumis à enquête publique d'une durée minimale de 6 mois.

Le rôle du Contrat rivière

Le contrat de rivière participera aux réunions du CTSBH en tant qu'observateur et relais pour les communes non-représentées. Il assurera également un soutien, notamment grâce à son réseau de relations et de contacts privilégiés qu'il entretient avec les différents intervenants, et à son programme d'actions synthétisant les mesures locales prises au sein du bassin pour une période de 3 ans (2014 - 2016).

Agenda et actualités

Les journées Wallonnes de l'eau

environnement.wallonie.be/jwe

Du 15 au 30 mars, le Contrat Rivière Dendre et ses partenaires vous proposent de nombreuses activités gratuites.

Le temps d'une balade, venez redécouvrir le patrimoine naturel, culturel et paysager du bassin.

Découverte de milieu naturel *Balades nature*

Concours photos *Animations scolaires*

Visites guidées *Balade contée*

www.contratrivieredendre.be/actualites

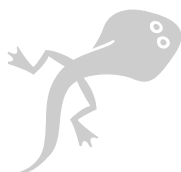


Levez le pied et ouvrez l'œil, batraciens en migration...attention !

De nombreux sites de ramassage sur le bassin de la Dendre:

À Ath, Ellezelles, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze et Silly

Plus d'info sur www.contratrivieredendre.be/actualites/migration-des-batraciens/



Vous souhaitez mieux connaître les batraciens,
mener une opération de sauvetage près de chez vous
ou encore suivre les résultats des ramassages...



Tous les renseignements sur www.grenouilles.be



Le samedi 22 mars de 14H00 à 17H00, la Ville d'Ath organise une conférence suivie d'un débat sur le thème "**Jardiner Sans Pesticides**". Cette conférence sera présentée par Luc Noël. Réservation souhaitée au n° de tél: 068/26.91.10 (les places sont limitées). Cinéma l'Ecran - Rue du Gouvernement à 7800 Ath

Le samedi 22 mars à 10h, rencontre citoyenne sur la Place d'Ellezelles avec des acteurs de terrain.

Le samedi 5 avril à partir de 13h30, la Ville de Chièvres organise une demi-journée de sensibilisation et de démonstration en vue de présenter les principes et pratiques de la gestion différenciée des espaces publics. Au programme: démonstrations du désherbeur thermique et des techniques de désherbage alternatives et animation sur le thème des milieux aquatiques.

Plus d'info sur www.semainesanspesticides.be

Agenda

Les 25 et 27 mars

Gestion de la carrière du Mouplon à Lessines

N'hésitez pas à rejoindre Action Nature pour la fin des travaux de gestion.

Renseignements 054/58.98.12 ou 068/33.84.87



**Soyez tenu informé de
l'actualité et des prochaines
activités, en vous inscrivant
à l'Evidendre via notre
site internet**

www.contratrivieredendre.be

Le mardi 15 avril

Journée nature pour les enfants

Le CRASEN asbl propose une journée nature pour les enfants de 5 à 8 ans sur le thème:

« Ces petites bestioles qui peuplent nos sous-bois »

Au programme: balade nature, activités ludiques, scientifiques et créatives.

De 9h à 16h au Bassin Ninie

Infos et inscriptions uniquement par téléphone au 0494/71.11.15 (Nathalie)

Le dimanche 18 mai

Découverte des chants d'oiseaux et de la roselière

Balade guidée ouverte aux personnes à mobilité réduite.

Visite de la réserve naturelle des Prés Rosières, à Boureng. Départ à 10h.

Joëlettes à disposition au prix de 5 €.

Organisation: LRBPO, Handi Nature

Le dimanche 8 juin

Journée des mares

Un monde à découvrir: l'étonnante biodiversité de la flore et de la faune aquatique.

Pêche d'observation, aménagement des mares, batraciens, plantes invasives...

À 9h30: visite guidée de 4 mares semi-naturelles privées

RDV à Biévène, muydt, n°7.

À 14h: visite guidée d'une zone d'immersion temporaire écologique

RDV au croisement des rues du Lac et de Paris à Bassilly.

Organisation: Action Nature et la Commune de Silly

Pour nous contacter :

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301

7800 Ath



0483/043.477

0483/043.478



crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be



Les partenaires du Contrat de Rivière Dendre :

Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGO3), Direction Générale Opérationnelle de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2), Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines, Silly, Action Nature asbl, Amitiés Marcquoises asbl, Association Nature et Protection des Espèces Menacées (ANPEM asbl), Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut (CARAH asbl), Carrières Unies de Porphyre (CUP), Centre Régional du Développement Durable asbl, Choc Nature asbl, Cercles des Naturalistes de Belgique asbl - Section « Entre Dendre et Senne », Comice Agricole d'Enghien, Comité des Inondés de Deux-Acren et de l'Entité asbl, Comité des riverains de la Hunelle à Huissignies, Conseil Supérieur Wallon de la Pêche, Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel (CRASEN asbl), Enghien Environnement asbl, Escaut Sans Frontières-Grenzeloze Schelde asbl/vzw, Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, Floridienne Chimie sa, Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA asbl), Guides Nature des Collines asbl, HÖGANÄS Belgium sa, Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région Mons-Borinage-Centre (IDEA), Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidentale (IPALLE), Locale Ardenne & Gaume asbl, Locale Nature et Progrès des Collines, Nitrawal asbl, Parc Naturel du Pays des Collines, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Wateringue de la Dendre Occidentale, Wateringue du Quesnoy.

Editeur responsable :

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath

0483 / 043 477 - 0483 / 043 478

crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be

Avec la participation de :



ATH



BELOEIL



BRUGELETTE



CHIEVRES



ENGHIEN



FLOBECQ



FRASNES - LEZ - ANVAING



JURBISE



LENS



LESSINES



SILLY